



14ème législature

Question N° : 87562	De Mme Véronique Louwagie (Les Républicains - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >politique du tourisme	Analyse > développement. rapport. proposition.
Question publiée au JO le : 25/08/2015 Réponse publiée au JO le : 16/05/2017 page : 3430 Date de changement d'attribution : 07/12/2016		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur la question de la connaissance précise des cibles et de l'offre du « site France ». Dans un rapport de juin 2014 « rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France », l'Institut Montaigne propose de « procéder à l'analyse croisée de ces segments d'une part, et des produits et marques touristiques d'autre part, afin de définir les objectifs de promotion de la France et de ses marques dans les différents pays étrangers ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Texte de la réponse

Dans le cadre des pôles d'excellence touristique (Oenotourisme, Montagne en été, Tourisme durable et itinérance douce, Savoir-faire et métiers d'art, Tourisme de nuit) qui s'adressent tous à des typologies de clientèle différenciées, les chantiers spécifiques "Croisières fluviales et maritimes" (rapporteur : Jacques Maillot), "Outre-mer" (rapporteurs : Maïna Sage, Garbiel Serville, Christian Mantei, Philippe Gloaguen), "Tourisme culturel et patrimonial" (rapporteur : Martin Malvy) et "Tourisme des seniors" (rapporteur : Christophe Bouillon), le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international a confié la mission aux rapporteurs de chaque chantier, en lien avec Atout France, de réaliser au préalable un diagnostic précis et documenté du secteur traité. Ces études viennent compléter les travaux d'Atout France en matière de veille et d'études conjoncturelles du marché touristique national et international définis par les missions qui lui sont confiées par l'Etat. En 2017, ces données seront enrichies par le réseau diplomatique français qui a reçu pour mission de réaliser, pays par pays, des rapports d'analyse stratégique des marchés touristiques locaux (en particulier dans les pays où Atout France n'est pas présent).